

Access to Justice

WHEREAS the cost of legal proceedings is increasingly beyond the means of the ordinary person;

WHEREAS the federal government and some provincial governments impose taxes on legal services;

WHEREAS lawyers acting for Legal Aid, in particular in areas of immigration and refugee law, are obliged to give their services at rates inconsistent with their training and experience;

WHEREAS the efforts of many lawyers attempting to assist persons on low income without charge are frustrated by lack of access to adequate facilities.

BE IT RESOLVED THAT the Canadian Bar Association urge the federal, provincial and territorial governments to cease using the Canadian justice system as a source of government funding and instead to invest time, money and energy in the justice system to bring access to justice to the people of Canada, and to implement the following measures as initial steps to achieve that goal:

Accès à la justice

ATTENDU QUE le coût des procédures judiciaires ne cesse d'augmenter et excède les moyens de la personne ordinaire;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral et certains gouvernements provinciaux imposent des taxes sur les services juridiques;

ATTENDU QUE les avocat(e)s oeuvrant pour l'aide juridique, et en particulier dans les secteurs du droit de l'immigration et du statut de réfugié, sont obligés de fournir leurs services à des tarifs qui ne sont pas proportionnels à leur formation et à leurs qualifications;

ATTENDU QUE les efforts de nombreux(euses) avocat(e)s en vue d'aider gratuitement les personnes à faible revenu sont frustrés par l'insuffisance de ressources adéquates;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'Association du Barreau canadien exhorte les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à cesser d'utiliser le système de justice canadien comme source de financement gouvernemental et s'efforce plutôt d'investir du temps, de l'argent et de l'énergie dans le système de justice afin d'offrir à la population canadienne un plein accès à la justice-et de prendre les mesures suivantes à titre de démarches initiales pour atteindre cet objectif :

Resolution 07-01-A

Résolution 07-01-A

1. Zero rate the GST/HST on legal services and abolish other taxes on legal services;
2. pay fair compensation to Legal Aid lawyers, including those working in areas of federal jurisdiction such as immigration and refugee law;
3. require all justice institutions, including detention facilities, penitentiaries and courts, to provide rooms, facilities and advertising for lawyers prepared to give their time without charge to those who cannot afford legal services.

1. détaxer les services juridiques et abolir toutes les autres taxes sur ces services;
2. allouer une juste rémunération aux avocat(e)s de l'aide juridique, y compris ceux et celles qui oeuvrent dans les secteurs de compétence fédérale comme le droit de l'immigration et des réfugiés;
3. obliger toutes les institutions, y compris les installations de détention, les pénitenciers et les tribunaux, à fournir des salles, des installations et des services de promotion aux avocat(e)s disposé(e)s à donner gratuitement de leur temps à ceux et celles qui n'ont pas les moyens de payer des services juridiques.

Certified true copy of a resolution carried by the Council of the Canadian Bar Association at the Annual Meeting held in Calgary, AB, August 11-12, 2007.

Copie certifiée d'une résolution adoptée par le Conseil de l'Association du Barreau canadien, lors de son Assemblée annuelle, à Calgary, AB, les 11 et 12 août 2007

**John D.V. Hoyles
Executive Director/Directeur exécutif**